Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Condition féminine Canada est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada.

Condition féminine Canada travaille à faire progresser l'égalité pour les femmes et à éliminer les obstacles à leur participation à la société. Il concentre ses efforts dans trois axes d'intervention :

- Améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes;
- Encourager les femmes à occuper des postes de responsabilité et à participer à la vie démocratique;
- Éliminer la violence faite aux femmes.

Condition féminine Canada a aussi pour responsabilité d'offrir des conseils stratégiques en matière de politique, d'appuyer l'analyse comparative entre les sexes, d'administrer le Programme de promotion de la femme et de promouvoir la commémoration de dates présentant un intérêt particulier pour les femmes et les filles au Canada. L'organisme joue également un rôle important dans les efforts déployés par le Canada pour remplir ses obligations internationales en matière d'égalité des sexes.

On trouvera des renseignements supplémentaires sur le mandat, la raison d'être, les responsabilités et les activités de programme de Condition féminine Canada dans son <u>Rapport sur les plans et les priorités et son Budget principal des dépenses pour 2012-2013.</u>

La direction de Condition féminine Canada a préparé le présent rapport financier trimestriel conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport porte sur le trimestre terminé le 30 juin 2012, et devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Méthode de présentation du rapport

La direction de Condition féminine Canada a préparé ce rapport en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement, de même que celles figurant dans le Budget principal des dépenses et les budgets

supplémentaires des dépenses de l'organisme pour l'exercice 2012-2013. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard des autorisations de dépenser.

Toutes les dépenses du gouvernement du Canada doivent être autorisées par le Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles ou de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à lancer un mandat spécial autorisant le gouvernement du Canada à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité d'exercice pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, c'est encore la comptabilité axée sur les dépenses qui est utilisée pour les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement.

2. Points saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Changements importants aux autorisations

Condition féminine Canada a enregistré une augmentation de moins de 1 % (0,2 million de dollars) des autorisations totales disponibles par rapport au même trimestre de 2011-2012. Cette augmentation s'explique en grande partie par les sommes reçues du fonds de publicité du gouvernement dans le but d'appuyer une stratégie d'optimisation d'un site Web pour les moteurs de recherche. Le site Web en question fournira des renseignements sur la prévention de la violence faite aux femmes et aux filles.

Changements importants aux dépenses

Le total des dépenses pour le premier trimestre de l'exercice 2012-2013 a augmenté d'environ 125 % par rapport au premier trimestre terminé le 30 juin 2011.

L'écart important s'explique par une augmentation de 541 % des dépenses liées à l'article courant Paiements de transfert (montant de 4 000 000 \$ arrondi), principalement attribuable au fait que le calendrier de paiement des projets change d'une année à l'autre. Condition féminine Canada prévoit verser complètement ses paiements de transfert d'ici la fin de l'exercice.

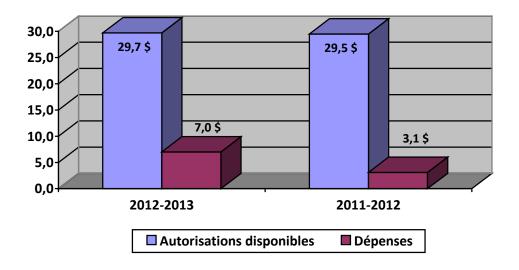
Les dépenses liées à l'article courant Transports et communications ont augmenté d'environ 19 %, passant de 48 000 \$ (montant arrondi) pendant le premier trimestre de 2011-2012 à 57 000 \$ (montant arrondi) pendant le premier trimestre de 2012-2013. On prévoit que les dépenses totales liées à cet article courant seront semblables à celles de l'exercice 2011-2012; toutefois, le calendrier des divers engagements relatifs aux déplacements, comme les réunions fédérales-provinciales-territoriales, change d'une année à l'autre, ce qui cause une fluctuation annuelle des dépenses trimestrielles.

Les dépenses liées à l'article courant Services professionnels et spéciaux ont diminué d'environ 37 %, passant de 98 000 \$ (montant arrondi) pendant le premier trimestre de 2011-2012 à 62 000 \$ (montant arrondi) pendant le premier trimestre de 2012-2013. Cette diminution s'explique principalement par le fait que Condition féminine Canada a reçu des transferts de la part de ses partenaires fédéraux pour la publication de la 6^e édition de *Femmes au Canada* et les initiatives visant à mesurer la violence.

Chaque année, le receveur général du Canada examine le Plan comptable à l'échelle de l'administration fédérale. Pour l'exercice 2012-2013, les changements apportés ont eu des répercussions directes sur les dépenses déclarées dans les articles courants Location et Services de réparation et d'entretien. Certaines dépenses déclarées auparavant sous un article courant sont désormais déclarées sous l'autre. Ensemble, les dépenses liées aux articles courants Location et Services de réparation et d'entretien ont augmenté d'environ 18 %, passant de 64 000 \$ (montant arrondi) pendant le premier trimestre de 2011-2012 à 76 000 \$ (montant arrondi) pendant le premier trimestre de 2012-2013. Ceci s'explique principalement par la nécessité de conclure de nouveaux contrats de licence d'utilisation de logiciels et par l'augmentation du coût des contrats de licence d'utilisation de logiciels actuels.

Comme le montre la figure 1, Condition féminine Canada a dépensé environ 23,6 % de ses autorisations au cours du premier trimestre de 2012-2013. Ce pourcentage est considérablement supérieur à celui du premier trimestre de 2011-2012, au cours duquel l'organisme avait dépensé environ 10,5 % de ses autorisations. Comme il a été indiqué précédemment, cette importante augmentation est surtout attribuable à la variation du calendrier des paiements de transfert. Il importe de noter que les dépenses prévues ne sont pas réparties également sur toute l'année ou de la même manière d'une année à l'autre. En raison d'activités spéciales, d'engagements internationaux et d'activités connexes, les niveaux de dépense varieront selon les trimestres.

Figure 1 – Autorisations disponibles pendant le premier trimestre par rapport aux dépenses (en million de dollars)



3. Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel présente les résultats de l'exercice courant par rapport au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (A) déposé le 29 juin 2012.

Le budget de 2010 prévoyait que les budgets de fonctionnement des ministères et organismes pour les exercices 2011-2012 et 2012-2013 seraient bloqués aux niveaux de 2010-2011 et ne seraient pas augmentés pour couvrir une nouvelle hausse salariale. L'effet de ce gel continue d'être atténué par des réductions ciblées des dépenses liées à diverses activités discrétionnaires, par exemple le recours à des services de travail temporaire et les restructurations.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Les opérations, le personnel et les programmes n'ont pas connu de modifications importantes au cours de la dernière année.

5. Mise en œuvre du Budget 2012

Aucune réduction budgétaire ne découle du Budget 2012

Approuvé par :

Suzanne Clément Coordonnatrice, Condition féminine Canada Ottawa, Canada Johanne Tremblay
Dirigeante principale des finances par int.

Le 22 août 2012

Condition féminine Canada État des autorisations (non vérifié) Pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

(en milliers de dollars)		Exercice 2012-2013		Exercice 2011-2012		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2012*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 30 - Dépenses de fonctionnement	9 496	1 966	1 966	9 270	2 059	2 059
Crédit 35 - Subventions et contributions	18 950	4 720	4 720	18 950	736	736
Autorisations législatives budgétaires Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employées et employés	1 226	306	306	1 253	313	313
Autorisations budgétaires totales	29 672	6 992	6 992	29 473	3 108	3 108

^{*} N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Condition féminine Canada Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié) Pour le trimestre terminé le 30 juin 2012

(en milliers de dollars)	Exercice 2012-2013			Exercice 2011-2012			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013*	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	
Dépenses							
Personnel	8 190	2 062	2 062	8 216	2 147	2 147	
Transports et communications	639	57	57	638	48	48	
Information	382	8	8	136	8	8	
Services professionnels et spéciaux	1 055	62	62	1 055	98	98	
Location	53	69	69	55	8	8	
Services de réparation et d'entretien	89	7	7	85	56	56	
Services publics, fournitures et approvisionnements	83	5	5	81	4	4	
Acquisition de matériel et d'outillage	227	2	2	203	3	3	
Paiements de transfert	18 950	4 720	4 720	18 950	736	736	
Autres subventions et paiements	4	-	-	54	0	0	
Dépenses budgétaires nettes totales	29 672	6 992	6 992	29 473	3 108	3 108	

Note: Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement aux renseignements figurant dans d'autres documents publics.

^{*} N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.